



## Extrait du registre des décisions

Bureau du 17 décembre 2020

n° 101-20

**Objet :** *RS - Approbation de l'avenant n° 3 au lot 2 (réseaux) du marché relatif à la construction d'un bassin de stockage / restitution des eaux unitaires par temps de pluie et réseaux associés sur la commune de Chambéry*

- date de convocation le 11 décembre 2020
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille vingt, le jeudi dix-sept décembre dix-huit heures, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall des conventions, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 41

<b>Aillon-le-Jeune</b>	Serge Tichkiewitch
<b>Aillon-le-Vieux</b>	Christian Gogny
<b>Arith</b>	
<b>Barberaz</b>	Arthur Boix-Neveu
<b>Barby</b>	Christophe Pierretton
<b>Bassens</b>	Alain Thieffemat
<b>Bellecombe-en-Bauges</b>	Eric Delhommeau
<b>Challes-les-Eaux</b>	Josette Rémy
<b>Chambéry</b>	Jean-François Beccu - Marie Bénévise - Pierre Brun - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Christelle Favetta-Sieyes - Sylvie Koska - Aurélie Le Meur - Martin Noblecourt - Thierry Repentin
<b>Cognin</b>	Corinne Charles - Franck Morat
<b>Curienne</b>	
<b>Doucy-en-Bauges</b>	Marie Perrier
<b>Ecole</b>	Hervé Ferroud-Plattet
<b>Jacob-Bellecombette</b>	
<b>Jarsy</b>	
<b>La Compôte</b>	Jean-Pierre Fressoz
<b>La Motte-en-Bauges</b>	
<b>La Motte-Servolex</b>	Luc Berthoud - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux
<b>La Ravoire</b>	Grégory Basin - Alexandre Gennaro
<b>La Thuile</b>	Dominique Pommat
<b>Le Châtelard</b>	
<b>Le Noyer</b>	Philippe Gamen
<b>Les Déserts</b>	Sandra Ferrari
<b>Lescheraines</b>	
<b>Montagnole</b>	Jean-Maurice Venturini
<b>Puygros</b>	
<b>Saint-Alban-Laysse</b>	Michel Dyen
<b>Saint-Baldoph</b>	Christophe Richel
<b>Saint-Cassin</b>	Jocelyne Gougou
<b>Sainte-Reine</b>	
<b>Saint-François de Sales</b>	
<b>Saint-Jean-d'Arvey</b>	Christian Berthomier
<b>Saint-Jeoire-Prieuré</b>	Jean-Marc Léoutre
<b>Saint-Sulpice</b>	Marcel Ferrari
<b>Sonnaz</b>	Daniel Roचाix
<b>Thoiry</b>	Thierry Tournier
<b>Vérel-Pragondran</b>	Jean-Pierre Coendoz
<b>Vimines</b>	Corine Wolff

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 2

de Vincent Boulnois à Eric Delhommeau - de Philippe Ferrari à Marie Perrier

- conseillers excusés : 9

Brigitte Bochaton - Stéphane Bochet - Michel Camoz - Pierre Duperier - Maryse Fabre - Max Joly - Luc Meunier - Damien Regairaz - Cécile Trahand

### GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex  
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

## Bureau du 17 décembre 2020

délibération n° 101-20

objet **RS - Approbation de l'avenant n° 3 au lot 2 (réseaux) du marché relatif à la construction d'un bassin de stockage / restitution des eaux unitaires par temps de pluie et réseaux associés sur la commune de Chambéry**

Daniel Rochaix, vice-président chargé de l'eau, de l'assainissement et des eaux pluviales, rappelle que le marché F17062 (lot 2 : réseaux) relatif à la construction d'un bassin de stockage / restitution des eaux unitaires par temps de pluie sur la commune de Chambéry, a été confié au groupement d'entreprises Sogéa Rhône-Alpes / Mauro / EHTP pour un montant initial du marché de 4 794 141,06 € HT.

Le marché était initialement composé d'une tranche ferme et de six tranches optionnelles, établies lors de l'élaboration du projet afin de suivre un ordre logique de réalisation au sein d'un phasage précis, chaque tranche étant découpée en sections de travaux en fonction de leur nature et de leur localisation.

L'avenant n° 1 a apporté une modification des tranches du marché et a établi un point financier.

L'avenant n° 2 a apporté des modifications liées à des demandes du maître d'ouvrage, à des incidences dues au centre Leclerc, à des anticipations de travaux de la tranche optionnelle 6 et a aussi établi un point financier.

A ce jour, la tranche optionnelle 1 bis a été arrêtée le 28 août 2020 suite à l'abrogation par le maire de Chambéry des arrêtés de circulation permettant les travaux.

Le maître d'ouvrage a demandé au maître œuvre de procéder à la réception de la tranche optionnelle 1 bis en l'état et de reporter dans la tranche optionnelle 6 les travaux restants à réaliser.

L'objet du présent avenant n° 3 porte sur ce transfert de prestations et intègre aussi les demandes de modifications de prestations de travaux du maître d'ouvrage concernant la tranche optionnelle 6 (aménagement DO2, vanne 53T, etc.)

Cet avenant n° 3 s'élève à 18 237,48 € HT, ce qui représente une augmentation de 0,38 % du montant initial du marché.

**Vu** les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière d'eau et d'assainissement,

**Vu** la délibération n° 077-20 C du Conseil communautaire du 10 septembre 2020 déléguant au Bureau la prise de toute décision relative à la préparation, la passation, la signature, l'exécution et le règlement des accords-cadres ainsi que des marchés publics d'un montant supérieur ou égal à 214 000 € HT et de leurs avenants,

**Vu** le marché F17062,

**Vu** le décret du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,

**Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :**

**Article 1 :** approuve l'avenant n° 3 au marché F17062,

**Article 2 :** autorise le président ou son représentant à signer cet avenant et tous documents nécessaires à sa passation,

**Article 3 :** dit, en application de l'article L5211-10 du CGCT, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,  
Philippe Gamen

## Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision du Bureau

Numéro attribué à l'acte : 101-20

Objet de l'acte : RS - Approbation de l'avenant n° 3 au lot 2 (réseaux) du marché relatif à la construction d'un bassin de stockage / restitution des eaux unitaires par temps de pluie et réseaux associés sur la commune de Chambéry

Thème Préfecture : 1 - Commande Publique 1 - Marchés publics 1 - Délibérations 4 - Délibérations relatives aux avenants et marchés complémentaires

Date de l'acte : 17 décembre 2020

Annexe(s) : avenant BSR

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20201217-lmc1H24598H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H24598H1

Date de transmission en Préfecture : 21 décembre 2020

Date de réception en Préfecture : 21 décembre 2020

Période d'affichage : du au